



Madame la Ministre, Mesdames et Messieurs qui êtes présents et - en ces temps nouveaux - vous qui nous regardez en livestream,

La réforme substantielle qui a eu lieu il y a vingt ans, et sa mise en œuvre au cours des vingt dernières années, ont fondamentalement modifié la structure, l'image et le fonctionnement de la police.

La société d'aujourd'hui n'est donc plus celle d'hier. La technologie évolue, les habitudes changent, la criminalité se diversifie et se professionnalise, les moyens de communication augmentent et les défis sont donc légion.

Les gens changent, eux aussi : dans leur relation à l'autorité, dans leurs projets de vie et de carrière, dans leurs attentes à l'égard de la société et de ses différentes composantes.

La mission essentielle de la police reste toutefois la même et elle est plus pertinente que jamais : contribuer à la sécurité au sein de la société, que ce soit ou non en mode pandémie.

La manière d'exécuter cette mission évolue, quant à elle. Pour continuer à remplir adéquatement son rôle envers la société, la police d'aujourd'hui et de demain doit être **agile**...

agile pour maintenir son attractivité dans une société où le rapport au travail a profondément changé et où le travailleur est, à juste titre, plus attentif à l'épanouissement personnel et à l'équilibre entre sa vie privée et sa vie professionnelle...

agile pour continuer à faire partie intégrante de la société en reflétant la diversité de celle-ci...

agile pour que les défis rencontrés ne soient pas des freins, mais des sources d'amélioration et d'inspiration...

agile pour que les valeurs qu'elle prône et défend persistent, se renforcent et soient une réalité pour chacun de ses membres du personnel, en tout temps et en toute circonstance...

agile aussi pour que son rôle au sein de la société soit toujours en adéquation avec les attentes et les besoins de celle-ci...

agile enfin pour maintenir le dialogue avec cette société en constante évolution...

En tant que Commissaire général de la Police fédérale, je souhaite profiter, avec mes collaborateurs, de ces Etats généraux pour mener un dialogue constructif, ouvert et informé avec notre personnel et ses représentants, nos autorités, nos partenaires, les organes de contrôle, le monde académique et les organisations actives dans le domaine des droits et de la protection des citoyens, afin de définir la police de demain.

La Police fédérale participera activement aux différentes activités et elle se chargera d'ailleurs aussi de l'organisation de journées thématiques et de tables rondes sur 2 macro-thèmes, répartis en sous-thèmes :

La première grande thématique intitulée ***Une police intégrée dans le tissu sociétal*** se penchera sur la nécessité de retisser les liens entre la police et le citoyen en prenant en considération les perceptions et les réalités de chacun et en débattant ouvertement des questions d'intégrité, de diversité et d'intervention coercitive avec les partenaires externes et les diverses parties prenantes, telles que (sans être exhaustif) les Organisations Non Gouvernementales, les organes de contrôle et les organisations syndicales. Pour les questions de diversité, un partenariat actif avec les associations de membres du personnel « WomenPol » et « RainbowCops » et une implication de UNIA et du Centre pour l'égalité des femmes et des hommes nous paraissent en outre essentiels.



Une approche professionnelle et axée sur les valeurs est une condition sine qua non à une meilleure relation avec la population, et ses groupes vulnérables en particulier.

Le deuxième grand thème portera sur ***la place de la Police fédérale dans le paysage policier et la chaîne de sécurité.***

Garantir un service de qualité à la population requiert une harmonisation et une synergie optimales entre la police locale et la police fédérale. Le bon fonctionnement de notre police *structurée à deux niveaux* est assuré par son caractère *intégré*. Une Police intégrée efficace est en effet une police dont les 2 niveaux disposent d'un domaine d'action et de compétences clair, cohérent et adapté aux évolutions sociétales et technologiques, ainsi que des moyens nécessaires pour mettre en œuvre ces compétences et se renforcer mutuellement. Dans cette optique, la Police fédérale souhaite également participer de manière constructive aux débats et échanges d'idées et points de vue au sujet de la police locale.

Aujourd'hui, en outre, la police ne joue plus seule sur la scène de la sécurité et de la lutte contre la criminalité. D'autres services voient leurs tâches et compétences s'accroître et la régionalisation de certaines compétences fait naître de nouveaux fonctionnaires et services de contrôle et d'inspection. Cette régionalisation a, par ailleurs, aussi pour conséquence d'accroître la charge de travail des services de police.

La structure institutionnelle belge n'est pas la seule responsable de l'évolution et de la hausse des missions policières. Il en est également de l'internationalisation de certaines politiques, d'une part, en ce qu'elles portent sur ou influencent grandement le travail policier et la gestion des moyens, et de la criminalité, d'autre part.

L'Europe détermine de plus en plus le travail de la police et la façon dont elle l'exécute, mais elle participe rarement au financement. Citons quelques exemples : les obligations Ethias, les nouveaux signalements internationaux, le Exit Entry System, les règles de screening dans le cadre de la politique d'asile et de migration et l'interopérabilité.

Enfin, la criminalité est toujours plus spécialisée et profite des développements techniques et technologiques. Pour lutter contre cette criminalité spécialisée, il faut à tout prix pouvoir y opposer une force de police spécialisée. La récente opération SKY, d'une ampleur insoupçonnée, a démontré la nécessité de cette police spécialisée et quels résultats remarquables elle peut atteindre. De même, les développements sociétaux et technologiques, notamment en ce qui concerne les moyens de communication, influencent considérablement la gestion des événements et le maintien de l'ordre. Une force de police spécialisée s'avère également nécessaire à cet égard. Un NWO Policing pour répondre au NWO Protesting.

En conclusion de ce qui précède, pour que le rôle de la Police fédérale corresponde toujours aux besoins et aux attentes de la société, il convient de le confronter de temps en temps (1) au nouvel échelonnement des compétences institutionnelles en matière sécuritaire et judiciaire, (2) aux nouveaux défis internationaux, (3) aux évolutions sociétales et technologiques et (4) aux attentes actuelles des citoyens. Il convient d'y apporter une attention permanente mais il est également opportun de l'aborder périodiquement en concertation avec les partenaires concernés.